

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 26 août 2021

Madame le Maire ouvre la séance à 20h37.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 08 juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du jeudi 08 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des votants.

COMMISSIONS MUNICIPALES

1- COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal approuve une nouvelle liste et une nouvelle composition des commissions municipales à l'unanimité des votants.

RESSOURCES HUMAINES

2- DEFINITION DU RATIO DE PROMOTION POUR L'ENSEMBLE DES GRADES

Le Conseil Municipal décide :

- DE FIXER le taux de promotion pour les avancements de grade à 100% pour tous les grades et tous les cadres d'emplois.
- DE RETENIR les critères suivants à l'ensemble des agents :
 - o Ancienneté au sein de la collectivité d'au moins 1 an
 - o Prise en compte de l'effort de formation
- D'AUTORISER le Maire à prendre et à signer tout acte y afférent.

3- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER une proposition de création de deux postes d'agent de maîtrise au tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2021.

FINANCES

4- TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants du restaurant scolaire pour l'année 2021/2022.

	2021/2022
Enfants de l'école publique	2.20€
Repas vendus à l'OGEC	2.20€
Enseignants	6.00€

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE

5- MARCHES DE TRAVAUX – ATTRIBUTION DU LOT N°1

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de valider le rapport d'analyse des offres.

- DECIDE d'attribuer le marché de travaux relatif au lot n° 1 « Démolitions, Déconstruction » à l'entreprise STTP pour un montant de 50 049,50 € HT.
- PRECISE que les dépenses correspondantes seront engagées par le Budget Général en section d'investissement sur le programme 310.

CENTRE VILLE

6- PROPOSITION DE DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le Conseil Municipal :

- SE PRONONCE favorablement pour le déplacement du monument aux morts.
- DECIDE de lancer les études nécessaires pour définir son emplacement futur.

FIBRE OPTIQUE

7- CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN LOCAL TECHNIQUE

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention d'occupation sur le domaine privé communal avec la société AZALEE pour l'installation d'un équipement technique de télécommunication de type shelters.

SYDEV

8- CONVENTION TRIPARTITE DE REALISATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Madame le Maire lève la séance à 22h17.